



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 22 mars 2023

sous la Présidence de Madame Jacqueline REIGNER , Présidente

Motion 02 (2021-2026) « Quelques adaptations complémentaires et capitales du RCATC »
déposée par Frédéric Bründler (UP) et consorts

Le Conseil communal de Pully,

vu la motion citée en titre déposé par M. Frédéric Bründler et consorts,
vu la demande des motionnaires tendant à sa prise en considération immédiate et à son renvoi à la Municipalité,

décide

1. d'accepter la motion Frédéric Bründler et consorts, à savoir sa prise en considération immédiate et son renvoi à la Municipalité.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

Jacqueline Reigner



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 22 mars 2023